



ESPACE  
REMARQUABLE  
DE BRETAGNE

Labellisé par la  
Région Bretagne



# Réserve Naturelle Régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h

## Rapport d'activités 2011



# INTRODUCTION

## HISTORIQUE DU SITE

### 1. Gestion et aménagement.

- 1.1. Rappel sur les moyens utilisés.
- 1.2. Lutte contre les espèces végétales invasives et envahissantes.
- 1.3. Entretien des clôtures.
- 1.4. Réouverture de la vallée de la Saudraie.
- 1.5. Les autres interventions mécaniques : tronçonnage, curage,...
- 1.6. Piégeage.
- 1.7. Installation d'un rucher.
- 1.8. Construction d'un platelage.
- 1.9. Surveillance de la réserve.
- 1.10. La chasse sur la réserve.

### 2. Les suivis faune/flore

- 2.1 Les suivis botaniques.
- 2.2 Les suivis ornithologiques.
  - 2.2.1 Suivi hivernal des oiseaux d'eau.
  - 2.2.2 Indice d'abondance « bécassine des marais ».
  - 2.2.3 Indice ponctuel d'abondance « passereaux nicheurs ».
  - 2.2.4 Opération de baguage des passereaux paludicoles.
- 2.3 Ragondins et rats musqués.
- 2.4 Batraciens et reptiles.
- 2.5 Inventaires « Bretagne vivante » odonates et lépidoptères.
- 2.6 Mise en place du suivi « agrion de mercure ».
- 2.7 Suivi d'espèces marquées.

### 3. Sensibilisation à l'environnement.

- 3.1 Actions de communication.
- 3.2 Réaménagement du sentier d'interprétation.
- 3.3 Bilan des animations.

### 4. Bilan financier.

## Introduction

Le site du Loc'h à Guidel se compose de l'étang arrière dunaire du Petit Loc'h et du Grand Loc'h, espace formant un ensemble de mares et de prairies inondables.

Le Loc'h est un véritable milieu de transition, une interface entre le milieu terrestre et le milieu marin, dont le paysage a été fortement marqué par l'activité humaine.

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le paysage du Loc'h a été fortement marqué par l'activité humaine : construction de route, édification d'une digue, drainage... les dernières interventions humaines sur le site ayant conduit à sa poldérisation pour une mise en valeur agricole.

Après quarante ans d'exploitation agricole, l'acquisition du Loc'h en 1994, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, aura permis de préparer la reconversion des lieux.

Aujourd'hui, la zone humide du Loc'h fait l'objet d'une gestion patrimoniale répondant à un triple objectif de préservation du milieu, de conservation de la biodiversité et de valorisation auprès du public. Cette reconversion a été orchestrée entre les propriétaires du site, la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan assurant alors le rôle de gestionnaire de cette réserve.

Cette année, les activités habituelles de terrain ont, bien sur, été maintenues (entretien des clôtures et autres interventions quotidiennes, suivis faune/flore, animations), mais des interventions plus lourdes ont été programmées, interventions relatives notamment à l'aménagement des milieux.

Ces interventions ont été mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion « 2009-2014 » finalisé cette année 2011 et présenté au CSRPN, pour validation, le 6 octobre 2011.

## Historique du site et de sa gestion

De - 8000 à 1864 : Au cours de la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans), la Saudraye et son affluent ont taillé leur vallée dans les micaschistes pour rejoindre la mer dont le rivage se trouvait beaucoup plus au large qu'aujourd'hui. A la faveur de l'adoucissement du climat et de la remontée du niveau marin, la mer a pu pénétrer dans les terres en transformant cette vallée en ria. Les sédiments marins et fluviaux se sont progressivement accumulés dans cette zone d'eaux calmes constituant peu à peu un vaste marais littoral faisant partie du Domaine public maritime (DPM).

1868 : Mise en vente du Loc'h.

1884 : Installation d'une vanne à clapets empêchant la remontée de l'eau de mer dans le Loc'h puis séparation du Loc'h en deux parties par l'édification d'une digue : le Petit Loc'h, étang aux eaux légèrement saumâtres, faisant toujours partie du DPM, et le Grand Loc'h. Enfin, la poldérisation du Grand Loc'h est amorcée pour une mise en valeur agricole.

De 1942 à 1945 : Remise en eau du Loc'h par les Allemands, afin d'en faire une piste d'amerrissage pour les hydravions.

De 1953 à 1992 : Création du réseau de canaux de drainage en 1953, et mise en route de l'activité agricole sur le polder (maraîchage, maïsiculture et pâturage de bovins). L'exploitation agricole du Loc'h s'arrêtera en 1992.

1994 : Achat du Grand Loc'h, en concertation, par le Département du Morbihan et la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, afin « d'en sauvegarder le remarquable écosystème et de permettre sa découverte par le public ». Le département du Morbihan s'est porté acquéreur dans le cadre de sa politique des Espaces naturels sensibles (E.N.S.) de la moitié nord du site, sur une surface de 34 ha 72 a 90 ca. La Fondation, quant à elle, a racheté la moitié sud pour une superficie de 31 ha 72 a 90 ca.

Sa gestion est confiée par convention, entre le Département du Morbihan, la Fondation, la commune de Guidel, et la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan (FDC 56), à cette dernière.

A partir de cette date et jusqu'à aujourd'hui, le Loc'h fait l'objet d'une politique environnementale de sauvegarde, qui a entraîné de multiples actions et prises de position en matière de suivi et de gestion patrimoniale.

De 1996 à 1999 : Phase d'inventaires (floristique, faunistique) et définition de la gestion à mettre en œuvre sur le site du Grand Loc'h.

1999 : Signature d'un contrat Nature avec la Région Bretagne, qui apporte son aide jusqu'en 2004, dans cette action de protection, de gestion et de découverte de la zone humide du Grand Loc'h.

2000 : Recrutement d'un animateur nature (ITTY C.), chargé de mettre en œuvre la gestion, d'effectuer le suivi écologique du milieu, et de mettre en place un programme d'animation sur le Grand Loc'h.

De 2000 à 2004 : Mise en œuvre de la gestion, du suivi écologique, et du programme d'animation.

De 2005 à 2008 : Signature d'un second contrat Nature avec la Région Bretagne, pour la période 2005-2008. Ce contrat prolonge la gestion du Grand Loc'h et prévoit la mise en place du premier plan de gestion du Petit Loc'h. Départ de M. ITTY C., et arrivée de M. PICHARD JP à 80% de son temps annuel.

Décembre 2008 : classement du site en Réserve Naturelle Régionale.

2009 : Recrutement d'un bureau d'études (X. HARDY) pour l'élaboration du plan de gestion de la réserve.

2011 : Validation du plan de gestion par le Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, le 6 octobre 2011

# 1. Gestion et aménagement.

## 1.1 Rappel sur les moyens utilisés

Créée depuis fin 2008, la réserve naturelle régionale du Loc'h s'étend aujourd'hui sur 125 hectares (contre 80 ha. auparavant). Les objectifs initiaux (développement de la diversité faunistique et floristique, conservation des espèces patrimoniales, sensibilisation à l'environnement), fixés dans le cadre d'une convention Conseil général / Mairie / Fédération des chasseurs en 1994, ont été intégrés dans le plan de gestion.

Pour les atteindre la fédération des chasseurs dispose de deux personnels techniques : l'un gestionnaire du site, y est en poste pour environ 70% de son temps ; le deuxième chargé du suivi administratif de la réserve y consacre environ 20% de son temps. Un bénévole, André Laparlière, garde chasse particulier, assure la surveillance du site quotidiennement.

Dans la pratique, le choix du gestionnaire s'est orienté vers des méthodes de gestion actives qui soient douces et réversibles. Globalement, la gestion retenue vise à conserver une hétérogénéité de milieux, à garantir le bon fonctionnement du réseau hydraulique, ce en s'appuyant sur trois mesures principales: le pâturage, la fauche (et le faucardage) et le curage.

Le gestionnaire dispose ici d'un troupeau de 18 poneys de race New Forest et de 5 bovins de race nantaise, troupeau dont il est propriétaire. Un agriculteur local sous convention, le GAEC de Trézéléguen (Ludovic et Frantz KERLIR), a fait pâturer un troupeau d'une quinzaine de génisses de race Holstein cette année (de juin à novembre). Un propriétaire privé met 3 chevaux de selle dans des prairies proches de la ferme du Loc'h.



Les travaux lourds (tronçonnage et débardage, curage, faucardage ...) sont confiés à des entreprises extérieures spécialisées.

Les opérations moins importantes (coupes ponctuelles de saules et autres espèces envahissantes) sont réalisées lors de chantiers « pédagogiques » avec l'aide d'élèves de lycées agricoles de la région (Kerplouz/Auray, Kerlebost/Saint Thuriau), ou ponctuellement en régie tout le long de l'année.

## **1.2 Lutte contre les espèces végétales invasives et envahissantes.**

La veille permanente exercée sur le site limite considérablement le développement des espèces invasives (espèces introduites à fort pouvoir de colonisation) telles le baccharis, l'éléagnus, ou encore le yucca. Quelques jeunes plants de baccharis apparaissent chaque année, très ponctuellement, sur le Petit Loc'h suite à la coupe d'une importante cépée ; ici, une intervention régulière empêche tout développement.

En ce qui concerne les espèces envahissantes (espèces locales à fort pouvoir de colonisation) comme le saule ou le prunelier, des chantiers de bucheronnage sont organisés avec des étudiants des lycées agricoles de Kerplouz ou Kerlebost afin de limiter leur extension. L'apparition d'orchidées, au cours de ce printemps 2011, à l'emplacement d'une telle opération sur le Petit Loc'h, démontre tout l'intérêt de ces interventions.

## **1.3 Entretien des clôtures électriques.**

Compte tenu de la surface de prairies pâturées (environ 60 ha) et du nombre d'animaux présents sur la réserve (18 poneys New Forest et 5 bovins Nantais toute l'année, et une quinzaine de bovins Holstein de juin à novembre 2011), un linéaire important de clôtures électriques (de l'ordre du 9 km) est à nettoyer périodiquement : 2 Km le sont par le CAT de Larmor-Plage, environ 1,5 Km sont surveillés par le propriétaire des 3 chevaux installés près de la ferme du Loc'h, le reste étant à la charge du gestionnaire. Cet entretien est réalisé avec une débroussailleuse thermique à dos dans les passages les plus encombrés, par le pâturage des animaux eux-mêmes en certains endroits, et également par l'épareuse installée sur le tracteur du GAEC de Trézéléguen. Cette dernière intervention n'est toutefois pas entièrement satisfaisante. En effet, l'infrastructure doit être entretenue essentiellement au printemps et en été, période également chargée en termes de travail pour le GAEC de Trézéléguen (semis du maïs, ensilage d'herbe, moissons, ensilage du maïs ...). Ne pouvant disposer comme nous le souhaitons de l'épareuse, nous envisageons de confier l'entretien, par épareuse, de 2200 mètres de clôtures à une entreprise en travaux agricoles.

Rappelons que l'essentiel du dispositif est électrifié par un poste branché sur secteur chez Monsieur Guéguen P.Y, Poulboudel, et qu'il est indemnisé pour ce service rendu. Sur le Petit Loc'h, la clôture d'1,5 kilomètres est électrifiée à partir d'un poste solaire.

Les interventions autres que le débroussaillage sur l'ensemble du linéaire de clôture (réparation des fils cassés, changement des piquets, fils et isolateurs détériorés...) sont à la charge du gestionnaire.

#### 1.4 Réouverture de la vallée de la Saudraie.

Cette opération aura été le grand chantier de l'année 2011. Elle était prévue au plan de gestion sous le code « TI 1 - réouverture partielle des mégaphorbiaies par fauche avec exportation et coupe des ligneux ». Les enjeux ici sont importants : favoriser la diversité biologique, améliorer les capacités d'accueil de la Loutre d'Europe.

Cette partie de la vallée, située entre le passage en bois de Cosquer l'Evêque (autrefois appelée « le rail ») et son extrémité « nord » près du moulin Orvoën, fait une surface de 10 hectares. Elle est globalement composée à 40 % de saulaie et à 40% de roselières/mégaphorbiaies, le reste étant occupé par des prairies, des fourrés et des ptéridaies.

Les travaux de cette année consistaient précisément à :

- tronçonner les saules sur une surface de 3 hectares, les débarder et les broyer pour en faire des plaquettes de chauffage,
- rogner les souches des arbres coupés afin qu'elles ne rejettent pas le printemps prochain.
- faucher et exporter les roselières sur 3,9 hectares,

Des visites préalables au chantier ont été organisées avec les entrepreneurs d'une part pour qu'ils élaborent leur devis, mais également pour apprécier les difficultés liées à ce chantier (accessibilité, stockage des produits de coupe, etc.).

##### Tronçonnage-débardage-broyage

Les visites préalables n'auront pas empêché de sous estimer le temps nécessaire au poste « tronçonnage-débardage ». Initialement prévu sur deux semaines, il aura fallu en fait quatre semaines pour intervenir sur une surface moins importante : 1,5 hectares au lieu des 3ha prévus initialement.



Cette prolongation du chantier a été rendue possible grâce à l'intervention du Conseil Général, propriétaire des parcelles concernées, qui a accepté de financer cet imprévu.

Le principal facteur limitant ici fut l'inaccessibilité du milieu au tracteur/débardeur. Ainsi aura-t-il fallu débarder tous les arbres coupés en les treuillant, parfois sur plus de 80 mètres, avant de les stocker sur une parcelle voisine.



Le volume important d'arbres coupés fut proposé à la ville de Lorient dans le cadre de sa filière bois énergie, cette opération répondant aux objectifs de développement durable fixés par la ville (gisement de proximité, valorisation de bois issu d'opération d'entretien). Il aura fallu 8 semi-remorques pour évacuer les plaquettes ainsi obtenues.



### Rognage des souches.

Faute de pouvoir disposer dans cette zone de poneys pouvant consommer les repousses partant des souches des saules coupés, une opération de rognage mécanique de celles-ci a été prévue. Travail particulièrement long (il faut compter environ  $\frac{1}{4}$  d'heure d'intervention par souche !), il consiste à réduire la souche en copeaux, sur 20 à 30 centimètres de profondeur.

L'entreprise désignée n'ayant pu intervenir sitôt les arbres coupés, et le milieu devenant inaccessible en hiver, cette opération n'a pas été menée à son terme.

### Fauchage et exportation de la roselière.

Cette opération nécessitait l'intervention d'un matériel spécialement adapté (sorte d'ensileuse montée sur chenilles très larges), matériel dont l'entreprise Volant Daniel (29 - Penmarc'h) est équipée.

La surface de la roselière/mégaphorbiaie de la zone est de l'ordre de 4 hectares, mais l'intervention de l'entreprise fut prévue sur 3,5 ha.



Ici aussi nous avons rencontré le problème de l'inaccessibilité, non pas à cause du matériel dont les capacités d'interventions en milieux difficiles sont remarquables, mais plutôt à cause de la conformation de la parcelle. Dans celle-ci, en effet, serpente la Saudraie qui, du fait de l'absence de pont, isole des zones d'interventions.

La pose de buses en plastique annelé (6 buses de 3 mètres de long et de 0.50 mètre de diamètre) dans le lit de la rivière aura permis ainsi à l'engin d'accéder à peu près partout. La dépose de ces buses a été immédiate après le chantier.

Les produits fauchés ont été exportés sur des prairies proches et seront utilisés par des agriculteurs comme compost sur leurs terres agricoles et par la commune en



paillage de plantations.

## 1.5 Les autres interventions mécaniques.

### Coupes de saules dans le Petit Loc'h.

Malgré la présence permanente de 2 poneys sur la zone, les formations arborescentes ne régressent pas. Aussi, à deux reprises, le gestionnaire a-t-il organisé des chantiers de bucheronnage sur saules et pruneliers. La première intervention s'est déroulée le 8 février avec la section GMNF (gestion des milieux naturels et de la faune) du lycée agricole de Kerlebost soit 14 étudiants et 2 enseignants encadrés par 3 techniciens de la Fédération des chasseurs. La seconde a eu lieu le 14 novembre avec 3 stagiaires du même lycée encadrés par 3 techniciens de la fédération des chasseurs.

Les repousses, appétentes, des nombreuses souches de cette zone seront abruties par les poneys.

### Restauration d'une station à *Parentucellia latifolia* sur le Petit Loc'h.

Prévue au plan de gestion sous le code « TI 12 », la restauration d'une station à Parentucelle à larges feuilles a été réalisée le 8 février par un groupe d'étudiants du lycée de Kerlebost ; cette intervention a consisté à décaper très superficiellement le sol avec des outils de type pioche, sur une surface de 150 m<sup>2</sup> environ.

Rappelons que cette plante est protégée en Bretagne.

### Curage de canaux.

L'une des caractéristiques de la réserve est son important réseau de canaux, de l'ordre de 4500 mètres. Pour le bon fonctionnement hydraulique du site, mais également pour satisfaire les exigences des espèces animales qui s'y développent (poissons, invertébrés...), des opérations de curage ont été programmées durant le plan de gestion (code TE6 : « curage d'entretien des fossés, des canaux et des mares »). Cette année, le curage d'un linéaire de 700 mètres était prévu ; il a été réalisé à la fin du mois de septembre.



## 1.6 Piégeage

Sur la réserve, le piégeage ne concerne que les espèces animales invasives (ragondin, rat musqué, vison d'Amérique) et s'inspire directement du protocole de

la FEMODEC (fédération morbihannaise de défense contre les ennemis des cultures) : près de 20 cages (pièges sélectifs de 1<sup>ère</sup> catégorie) sont mises en œuvre durant 5 semaines, en janvier/février. Conformément à la réglementation, ces pièges sont visités tous les matins au cours de cette période. Ainsi, les espèces non visées par le piégeage peuvent être relâchées rapidement. Les cadavres de ragondins et rats musqués sont récoltés par les services d'équarrissage.

Les résultats de cette opération de limitation sont présentés plus loin (chapitre 2.3 : ragondins et rats musqués).

L'originalité de l'opération « 2011 » réside dans le fait que, sur la quasi-totalité des spécimens capturés, nous avons effectué des prélèvements (sang et rate) qui ont contribué à approvisionner une sérothèque nationale, sérothèque créée sous l'égide de la Fédération Nationale des Chasseurs. Celle-ci, le moment venu, disposera ainsi de matériel biologique pour conduire des recherches sur les pathologies de la faune sauvage et peut-être celles du ragondin en particulier.

### 1.7 Installation d'un rucher.

La Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, propriétaire de 33 hectares sur la réserve, a proposé à la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, gestionnaire du site, d'y implanter des ruches. Cette « opération abeille », développée principalement dans le grand ouest de la France en 2011, avait pour objectifs d'une part, d'aider au maintien de la biodiversité et, d'autre part, de faire découvrir au plus grand nombre le rôle essentiel des abeilles dans nos écosystèmes.



Ainsi, au cours du printemps, le gestionnaire de la réserve a fait l'acquisition de 3 ruches « Dadant », style chalet, avec leur essaim, dont une ruche dite « pédagogique » (trappes latérales vitrées). Le suivi du rucher a été confié à un apiculteur confirmé : M. Bonijoly Sylvain, de Lorient.

Le gestionnaire ayant eu l'opportunité de récolter un essaim sauvage, le nombre de ruches est passé à 4 au début de l'été.

Ce rucher a fait l'objet d'une « déclaration de détention et d'emplacement de ruches » auprès des services de la Direction Départementale de la Protection des Populations et porte le n° 56000652.

Malheureusement, à la fin de l'automne, une ruche avait perdu sa colonie. L'effectif avait commencé à décroître dès la fin de l'été et malgré l'introduction de couvains (cadres chargés de larves d'abeilles), cet essaim a disparu.

### 1.8 Construction d'un platelage.



La pose d'un platelage, sur une trentaine de mètres, était devenu nécessaire au dessus d'un passage particulièrement humide du sentier périphérique, près de la ferme du Loc'h. Il a été financé par le Conseil Général et installé par les chantiers nature. Décalé par rapport à l'axe du chemin, il permet aux cavaliers et leur monture de passer à coté.

### 1.9 Surveillance de la réserve.

La surveillance de la réserve est assurée quotidiennement principalement par André LAPARLIERE, garde chasse particulier bénévole. Il assure notamment la surveillance des clôtures, des animaux, et prévient le gestionnaire du moindre disfonctionnement.

Les rares problèmes rencontrés sur la réserve sont :

- Pénétration dans la réserve sans autorisation,
- Chien en divagation sur la réserve,
- Installation temporaire de camping-car ou de campeurs.

Le garde fait un rappel aux personnes concernées de la réglementation en vigueur, mais n'a pas dressé de procès verbal en 2011. Globalement, les problèmes d'ordre réglementaire sont rares sur la réserve.

Une nouvelle signalétique autour de la réserve dans sa partie « Petit Loc'h » et la canalisation des usagers, installées par Cap l'Orient, contribueront au respect du site. En ce qui concerne la partie « Grand Loc'h », certaines pancartes signalant les limites de la réserve devront être renouvelées en 2012.

## **1.10 La chasse sur la réserve**

### **Sur le Grand Loc'h.**

Dans le respect de la convention signée entre le Conseil Général, la Fédération Départementale des chasseurs et l'Association Communale de Chasse de Guidel, des chasses de régulation des chevreuils et des renards ont été organisées en amont de la réserve, dans les vallées du Cosquer et de Quéverne.

Les sorties effectuées par les adhérents de l'ACC de Guidel au cours de la saison de chasse 2010/2011 ont permis de prélever ici 6 renards (3 mâles et 3 femelles) et 2 chevreuils (1 mâle et 1 femelle).

Ces prélèvements effectués sur les terrains départementaux contribuent à la réalisation du plan de chasse attribué à l'ACC pour la saison 2010/2011, plan de chasse portant sur un total de 28 chevreuils.

Les dates des sorties avaient été préalablement validées par le Conseil Général par courrier en date du 03 décembre 2010.

Ces interventions sont motivées, en ce qui concerne le renard, par quelques problèmes de prédation dans les poulaillers riverains, problèmes que nous ne souhaitons pas voir se renouveler trop régulièrement.

En ce qui concerne le chevreuil, dont la population, comme celle du renard, est très dynamique, rappelons qu'il occasionne des accidents sur les routes, quelques dégâts aux cultures, des bris de clôtures électriques.

### **Sur le Petit Loc'h.**

#### **Le gibier d'eau**

Le 30 septembre 2009, le tribunal administratif de Rennes annulait l'arrêté préfectoral classant le marais du Petit Loc'h en réserve de chasse et de faune sauvage. Toutefois, par décision de son assemblée générale, l'ACMM (Association de Chasse Maritime du Morbihan) a décidé que la chasse resterait interdite sur le site.

#### **Le lapin.**

Afin de prévenir les dégâts de lapins dans les cultures proches du Petit Loc'h, le Conservatoire de littoral autorise l'ACC de Guidel à chasser sur une partie de la parcelle YN 130. Cette autorisation de chasser sera prochainement formalisée par une convention de gestion particulière, cette dernière découlant d'une convention cadre signée en 2008 entre le Conservatoire et la Fédération départementale des chasseurs.

## 2. Les suivis faune/flore.

### 2.1 les suivis botaniques

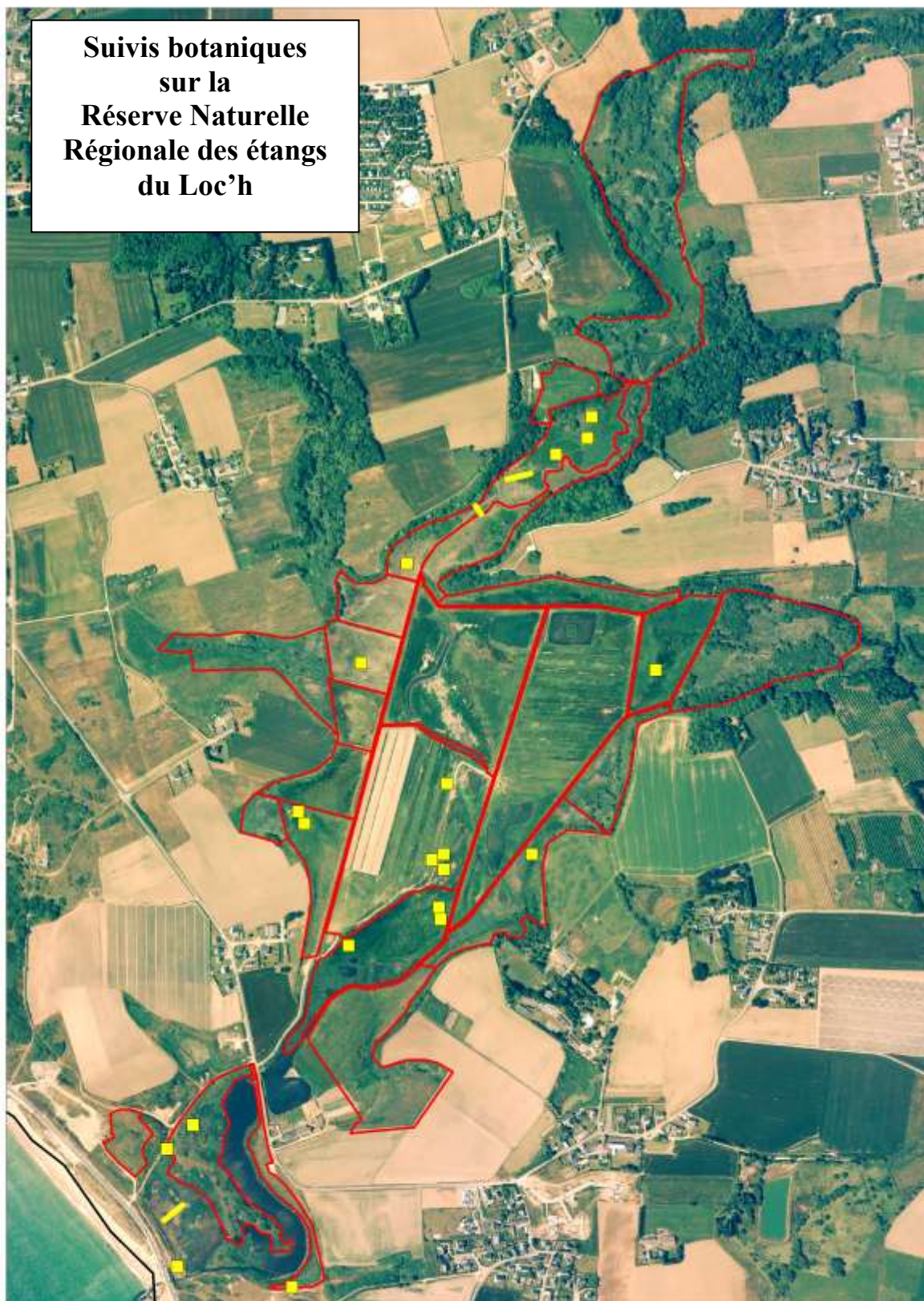
Ces suivis ont pour objectifs d'une part de mesurer l'impact des différents choix de gestion (pâturage, broyage, fauche avec ou sans exportation, bucheronnage, curage) sur la diversité floristique du site, et, d'autre part, d'apprécier l'évolution d'espèces particulières présentant un caractère soit envahissant (grande glycérie, phragmite,...) soit patrimonial (orchidées, puccinellies ...).

Ces suivis scientifiques nécessitent une compétence particulière. Ils ont été mis en place en 2000 et sont réalisés annuellement par Claudine FORTUNE, botaniste indépendante.

Deux méthodes sont mises en œuvre sur le terrain :

- Les carrés permanents : 20 carrés de 10 m. x 10 m. ou de 5 m. x 5 m. ont été matérialisés sur l'ensemble de la Réserve Naturelle. La méthode consiste à relever toutes les espèces rencontrées et le taux de recouvrement de chacune d'entre elles. Ces carrés sont visités une fois par an, au cours du printemps ou de l'été.
- Les transects : 3 « échantillonnages linéaires » ont été maintenus sur l'ensemble du site ; leur longueur varie de 25 à 50 mètres et les relevés effectués ici sont les mêmes que sur les carrés permanents. Toutefois ne sont notés que les taxons présentant un coefficient de recouvrement d'au moins 2.

**Suivis botaniques  
sur la  
Réserve Naturelle  
Régionale des étangs  
du Loc'h**



Localisation des 20 carrés permanents et des 3 transects sur la réserve.

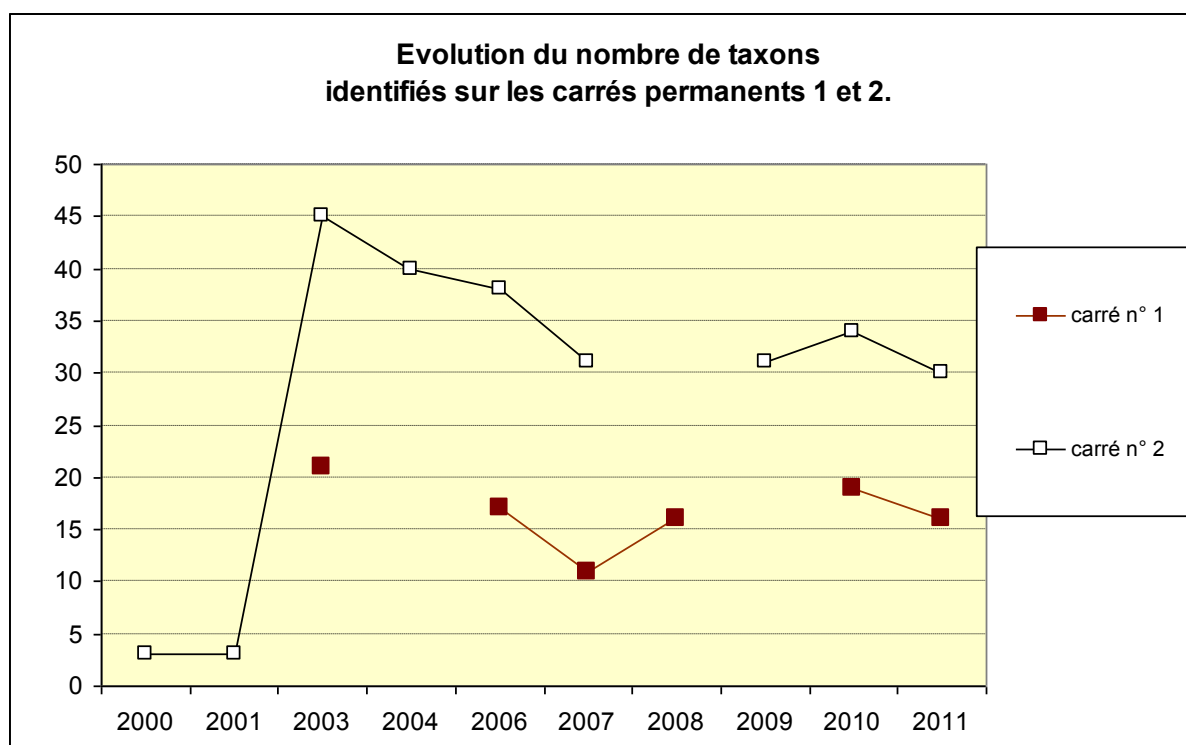
## Les carrés permanents.

### Carré n°1 à *Scirpus maritimus*.

Cette zone est soumise à un pâturage hivernal qui semble avoir peu d'effet sur *Scirpus maritimus*, ce dernier conservant un coefficient maximum depuis 2003 (avec une petite baisse, toutefois, en 2007). A priori favorable au Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*), la gestion de la zone pourrait être maintenue ainsi. A noter, en périphérie de ce secteur, la présence de zones beaucoup plus diversifiées.

### Carré n°2 à *Phragmites communis*.

Ce secteur de la réserve est soumis au pâturage hivernal de 5 bovins nantais et 5 poneys depuis 2009. Une belle diversité floristique se maintient dans ce carré (30 espèces concernées). Pour mémoire, cette placette, qui a été installée en 2000, dans une roselière à *Phragmites communis*, ne comportait, à l'époque, que 3 taxons. *Phragmites communis* se maintient relativement bien ici; ceci est expliqué par le fait qu'il n'est pas disponible en hiver et échappe donc à l'abrutissement. Son coefficient de 4 au lieu de 5 initialement peut être expliqué, notamment, par le piétinement hivernal.



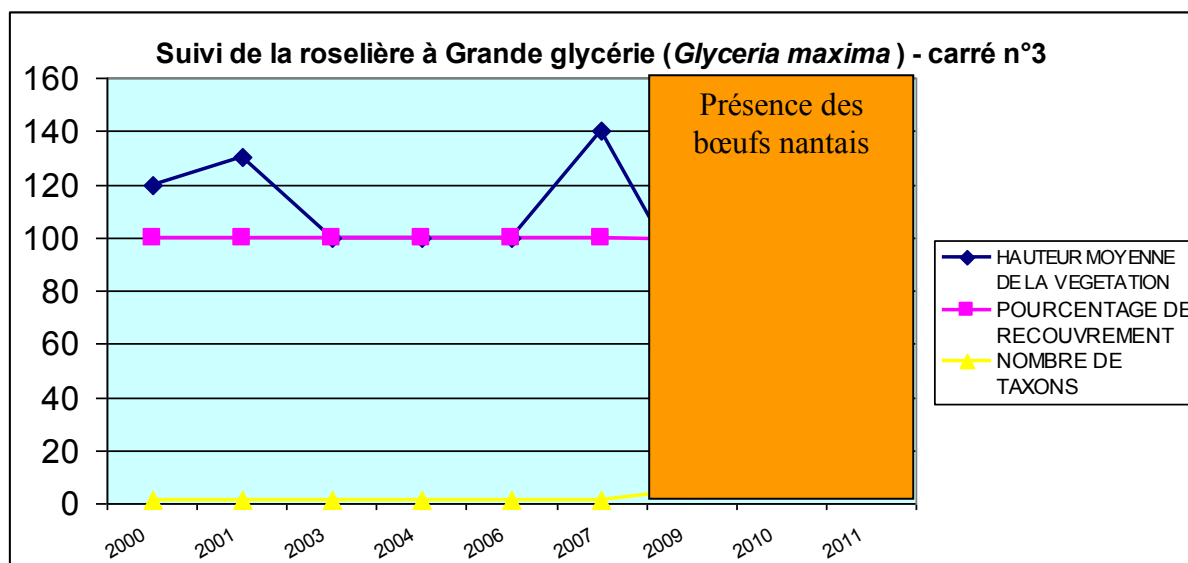
### Carré n°3 à *Glyceria maxima*.

Cette zone est pâturée par 5 bovins de race nantaise du début du printemps à la fin de l'été. Rappelons que ces animaux ont été introduits pour la première fois



dans cette parcelle en avril 2009. Pour la première fois nous notons une très nette régression de la grande glycérie, effet recherché par le pâturage des bovins. La place qui était occupée par celle-ci semble avoir été reprise par une annuelle, *Polygonum hydropiper* (renouée poivre d'eau) qui s'est développée massivement, ainsi que par une espèce bisannuelle, *Rorripa palustris* (rorripe des marais). Comme en 2010, nous observons la germination de saules dans ce secteur maintenant ouvert.

Rappelons que de 2000 à 2007, ce carré ne comportait qu'une seule espèce, et qu'un très fort accroissement de la diversité est à noter depuis juin 2010 ; grâce à l'action des bœufs nantais. 34 taxons ont été observés en 2011.



#### Carré n°4 à *Phalaris arundinacea*.

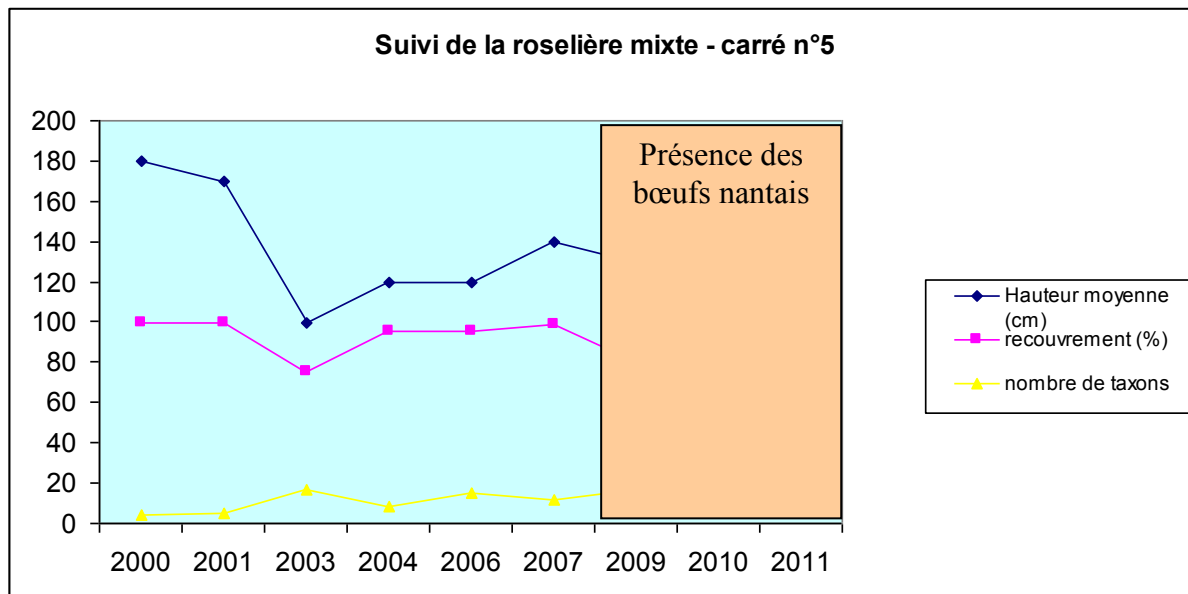
Soumis au pâturage des 5 bovins nantais du début du printemps à la fin de l'été, surtout depuis 2010, ce carré, situé en amont de la zone, est plus humide et l'impact du pâturage semble moins net sur la grande glycérie qui conserve ici un coefficient élevé. Rappelons qu'à l'origine, cette espèce était absente du carré qu'elle a peu à peu colonisé. Nous notons ici une légère progression de *Phalaris arundinacea* et de *Rorripa palustris*, et la présence de jeunes saules.

Le pâturage par les bovins tel qu'il est pratiqué semble favoriser la diversité floristique avec 32 taxons observés sur le carré, alors qu'en 2000 il n'en comportait que 3 avec *Phalaris arundinacea* massivement dominant.

#### Carré n°5 à roselière mixte.

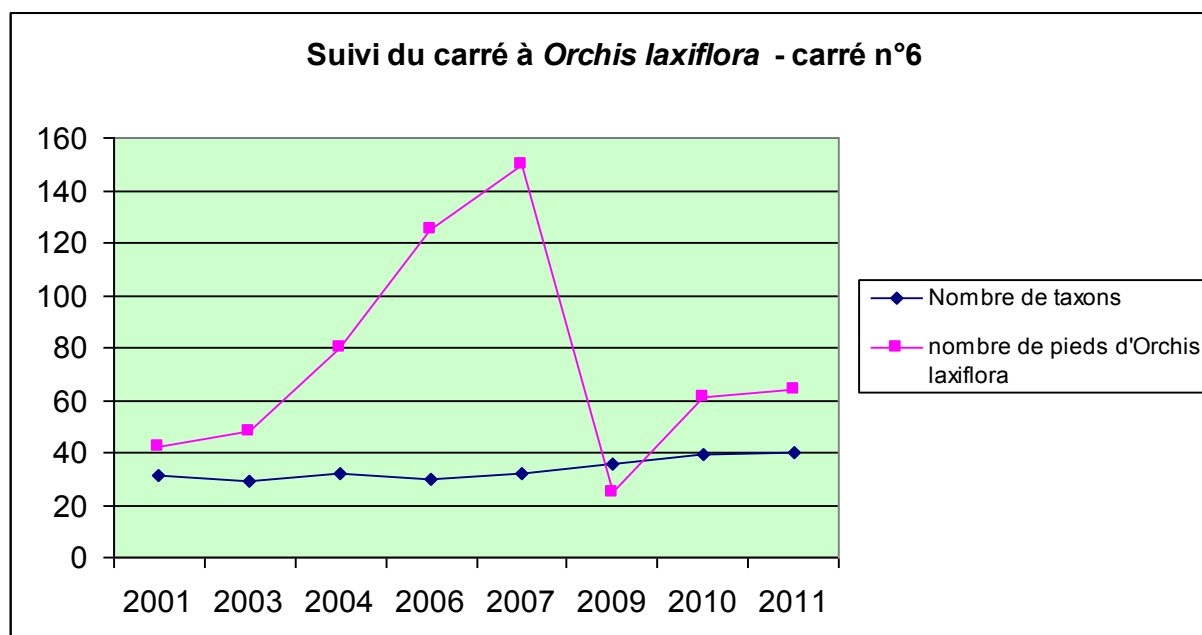
Pâturé également par 5 bovins nantais, du printemps à la fin de l'été, surtout depuis 2010, ce carré est le plus en amont de la vallée. La baldingère (*Phalaris arundinacea*) y conserve un coefficient important car elle est ici peu pâturée. Nous constatons la progression de *Lycopus europaeus*, *Lythrum salicaria* et

*Glyceria maxima* ; cette dernière espèce avait fait son apparition, dans le carré, en 2010. Cette évolution est probablement liée à une plus faible fréquentation de cette partie de la vallée par les bovins. Ici aussi, on note le maintien des saules dans les secteurs dénudés. Toutefois, c'est en 2011 que l'on observe la plus grande diversité floristique dans ce carré avec un total de 25 taxons ; rappelons que le nombre initial, relevé en 2000, était de 4.



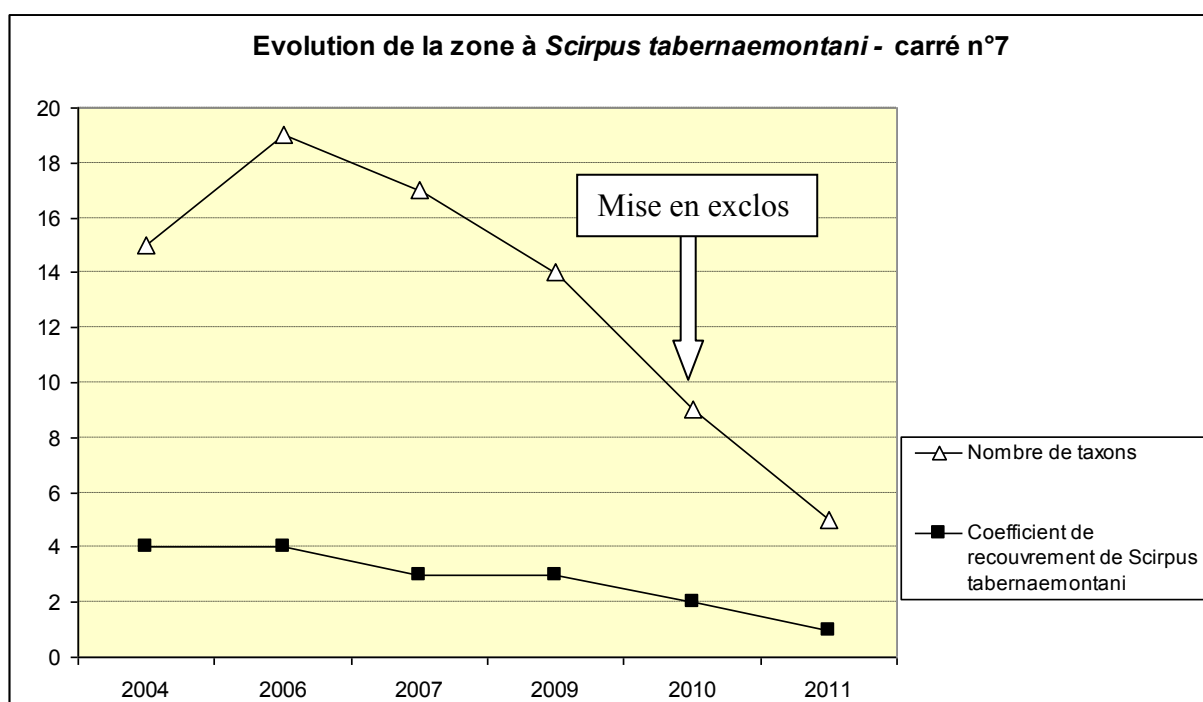
### Carré n°6 à *Orchis laxiflora*.

Ce secteur est pâturé durant l'hiver par 10 poneys New Forest. Le carré n°6 comporte une diversité importante et c'est en 2011 que le plus grand nombre de taxons (40) a été observé. Le nombre de pieds d'*Orchis laxiflora* est en légère augmentation par rapport à 2010.



### Carré n°7 à *Scirpus tabernaemontani*.

Cette zone n'est plus soumise au pâturage depuis les observations de juin 2010, date à laquelle nous confirmions la régression de *Scirpus tabernaemontani*. En juin 2011, nous ne pouvons que constater sa diminution importante. Ce carré est désormais occupé presque entièrement par *Agrostis stolonifera*. Parallèlement à la régression de *Scirpus tabernaemontani*, une nette diminution de la diversité floristique a été constatée. Les raisons de cette évolution ne sont pas connues (modification du régime hydraulique, de la salinité... ?). Cette zone sera maintenue en exclos encore quelque temps, pour observation.



### Carré n°8 à *Carex punctata*.

Cette parcelle de la réserve est pâturée par des poneys au cours de l'hiver, pendant une courte période de quelques semaines, et ce depuis 2008. L'un des objectifs visés ici est de favoriser l'habitat du phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*) à roselières hautes et basses.

*Carex punctata* et *Orchis laxiflora* n'ont pas été revus en 2011, mais sont bien présents ailleurs sur le site. Malgré tout, ce carré comporte une diversité floristique encore intéressante, bien qu'en légère baisse, toutefois, ce printemps 2011.

### Carrés n°9 et 10 à prairie subhalophile.

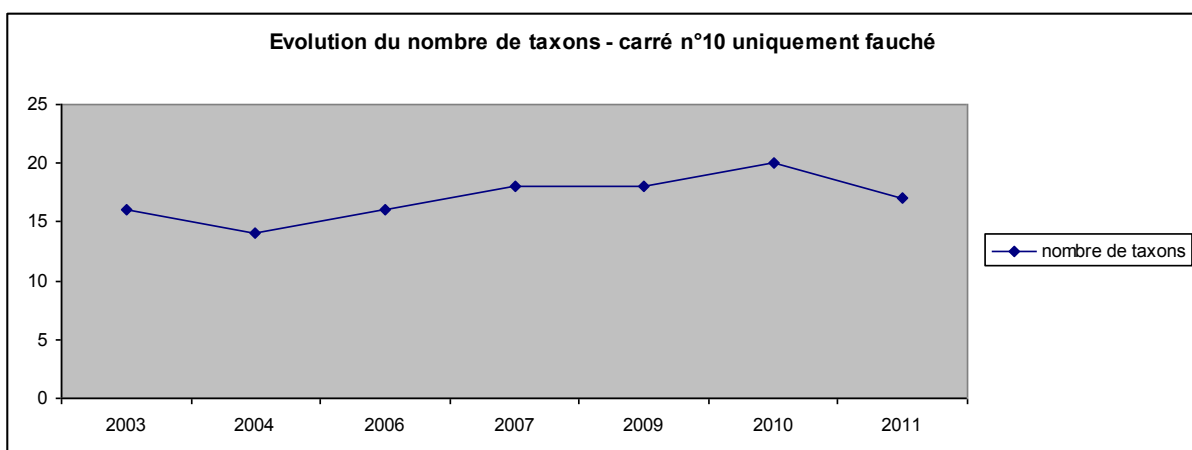
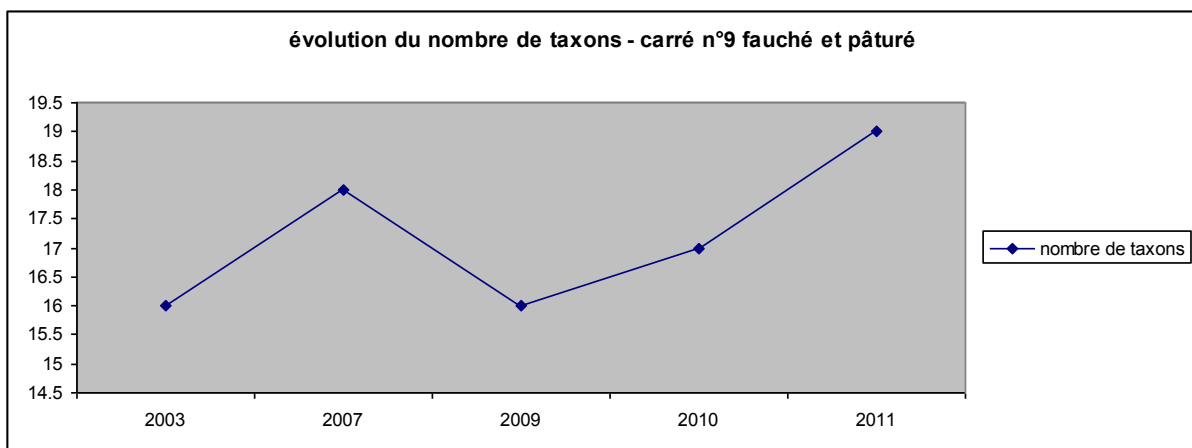
Cette prairie, où sont implantés les carrés 9 et 10, est fauchée au printemps puis pâturée en hiver par 5 bovins et 5 poneys. Le premier carré est fauché et pâturé, le second étant uniquement fauché.

*Festuca arundinacea* est plus abondante dans le carré 10 que dans le carré 9 : le pâturage semble limiter son développement.

*Glaux maritima* est plus abondant dans le carré 9 que dans le carré 10 : le pâturage semble plutôt favorable à cette espèce.

Idem pour *Trifolium fragiferum* que l'absence de pâturage semble faire régresser.

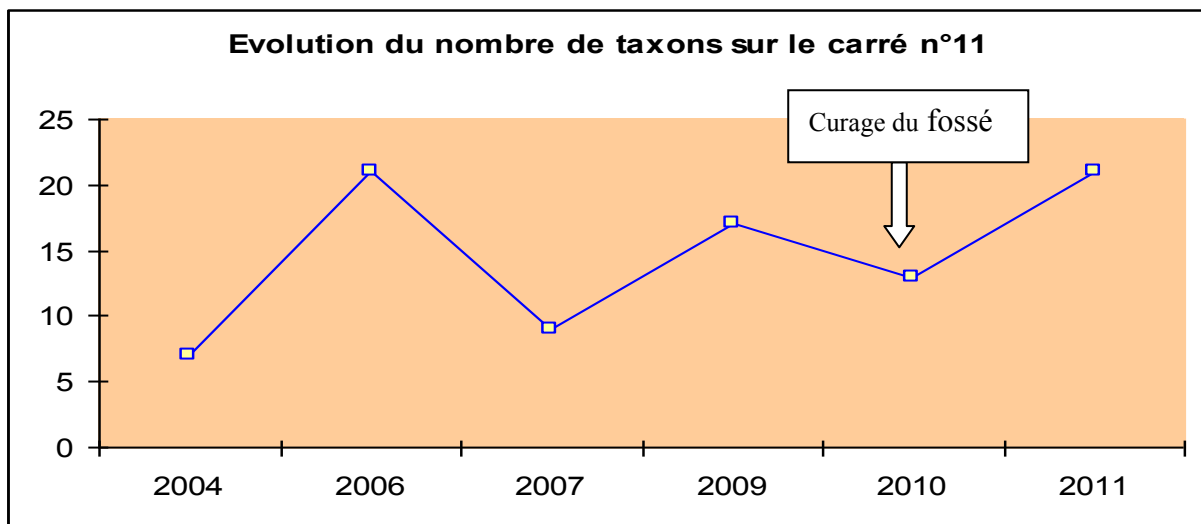
La diversité floristique de ce secteur est globalement maintenue.



### Carré n°11 à *Ranunculus baudotii*.

Ce carré est situé dans un fossé qui a été curé en fin d'été 2010, ce secteur étant pâturée du printemps à la fin de l'automne par 10 poneys et une quinzaine de bovins Holstein.

Un seul pied de *Ranunculus baudotii* a été revu dans ce carré en 2011. Toutefois, des pieds ont été observés en bordure immédiate du fossé, dans des secteurs dénudés, là où les produits de curage ont été déposés. Il est donc très important de ne pas exporter ceux-ci, riches d'un stock de graines en dormance, mais de les étaler en bordure. Notons l'apparition de 9 nouveaux taxons en 2011 qui n'avaient pas été observés auparavant dans ce secteur (dont 2 espèces intéressantes : *Chenopodium glaucum* et *Chenopodium chenopodioides* et/ou *rubrum*).



### Carrés n°12, 13 et 14 à végétation halophile.

Le carré n°12 est pâturé du printemps à l'automne par 10 poneys et une quinzaine de bovins de race Holstein (génisses et vaches allaitantes). Il est de plus situé sur le passage de véhicules (tracteurs essentiellement). Le carré n°13 est uniquement fauché ; le carré n°14 n'est l'objet d'aucune intervention.

Les salicornes ainsi que *Spergularia marina* ont disparu depuis un certain temps des carrés 13 et 14 mais se maintiennent sur le carré n°12. *Puccinellia fasciculata*, quant à elle, ne se maintient plus que dans le n°12.

Globalement, la diversité se maintient dans ce secteur, la végétation des carrés 13 et 14 ne se fermant que très lentement.

### Carrés n°15 et 16 à *Eleocharis uniglumis*.

Le carré n°15 est pâturé dans les mêmes conditions que le carré n°12.

Le carré n°16, en exclos, est uniquement fauché (au printemps).

*Agrostis stolonifera* et *Glaux maritima* sont plus abondants dans le carré 15 que dans le carré 16, ces deux taxons semblent donc être favorisés par le pâturage.

A contrario, *Hydrocotyle vulgaris* et *Festuca arundinacea* sont plus abondants dans le carré 16 que dans le carré 15, leur développement semble donc limité par le pâturage.

Par ailleurs, *Mentha sp.* est beaucoup moins abondante dans le carré 15, où elle semble contenue par le pâturage alors qu'on constate sa progression dans le carré n°16, non pâturé.

Comme dans beaucoup d'autres carrés, la diversité floristique est maintenue.

#### Carré n°17 à *Potentilla neumaniana*.

Bien qu'il n'y ait pas eu de gestion particulière sur ce carré, en dehors de quelques interventions ponctuelles (arrachage de prunelliers et ronces), *Potentilla neumaniana* s'y maintient. Toutefois, de nouvelles interventions devront être envisagées sur *Prunus spinosa* ainsi que *Rubus sp.* car ils ont tendance à s'étendre, risquant de porter préjudice à *Potentilla neumaniana*.

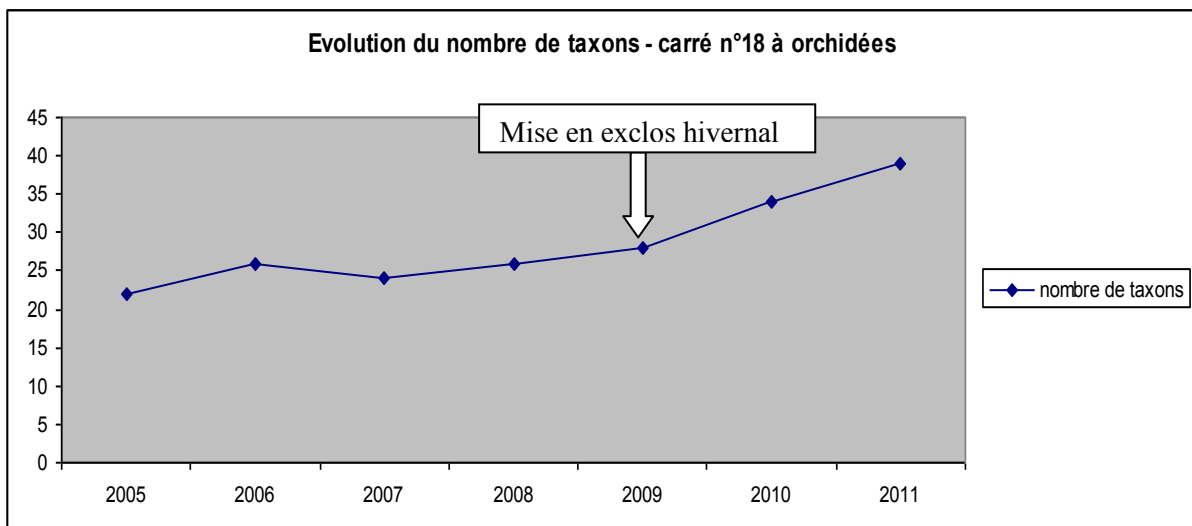
En 2011, deux nouvelles espèces sont venues enrichir la diversité floristique de ce carré qui demeure relativement élevée.

#### Carré n°18 à *Carex punctata*, *Orchis laxiflora* et *Epipactis palustris*.

Cette zone du Petit Loc'h est soumise au pâturage seulement pendant l'été et l'automne, et ceci depuis novembre 2009. Le reste de l'année, les animaux ne sont pas présents dans ce secteur afin d'éviter un piétinement hivernal et printanier qui serait préjudiciable. Ce choix de gestion a peut être contribué au développement de la diversité floristique : c'est en juin 2011 que nous observons le nombre le plus élevé d'espèces différentes, dont 5 espèces nouvelles observées ici pour la première fois. Par contre, le nombre de pieds d'*Orchis laxiflora* et d'*Epipactis palustris* a diminué.

*Carex punctata*, quant à lui, semble plus abondant en 2011 qu'en 2010.

Le pâturage et/ou le piétinement ont nettement fait régresser le jonc maritime.



### Carré n°19 à *Ophrys apifera*.

Du fait de la sécheresse printanière, de nombreuses espèces étaient desséchées lors de la réalisation du relevé ; aussi, l'interprétation des résultats 2011 est-elle délicate.

Cette zone n'est plus pâturée depuis 2008.

### Carré n°20 à *Linaria arenaria*.

Aucune gestion, aucune intervention, même minime, n'est effectuée ici. La sécheresse de ce printemps 2011 semble avoir eu peu d'impact dans ce carré. Nous notons toutefois la régression de *Linaria arenaria* et une très légère baisse de la diversité.

## Les transects.

### Transect n°1 :

Ce secteur du site ne fait pas l'objet de mesures de gestion en dehors d'un faucardage qui avait été réalisé en septembre 2006. L'année suivante, une régression de *Phragmites communis* avait été observée en fin de transect.

La comparaison des relevés annuels montre, depuis 2007, une régression globale de cette espèce sur le transect. La raison de cette régression demeure inconnue actuellement ; on pourrait cependant émettre l'hypothèse d'une éventuelle augmentation de la salinité.

Les coefficients d'abondance-dominance attribués à des taxons comme *Salicornia sp.* et *Atriplex hastata* peuvent varier de manière relativement importante d'une année à l'autre étant donné qu'il s'agit de plantes annuelles, leur développement est conditionné, notamment, par les conditions météorologiques.

### Transect n°2 :

Ce transect est implanté dans un secteur pâturé depuis avril 2009 par 5 bœufs de race nantaise.

La comparaison des relevés annuels montre globalement une très nette régression de *Glyceria maxima* depuis 2010, sous l'impact du pâturage et du piétinement par les bœufs.

Avant l'introduction des bœufs, le milieu était pâturé par des équins, ce qui n'avait pas empêché *Glyceria maxima* de continuer sa progression.

C'est en 2010 que l'on enregistre les coefficients les plus bas pour *Glyceria maxima*. En 2011, elle a de nouveau progressé, ce qui montre qu'il importe de maintenir une pression de pâturage suffisante afin de contenir son développement.

La régression de la grande glycérie a été accompagnée, en 2010, par le développement massif d'une annuelle : *Polygonum hydropiper*, qui a, ensuite, été remplacée en 2011, par une vivace : *Agrostis stolonifera*.

### Transect n°3 :

Comme le transect précédent, le transect 3 était initialement soumis au pâturage équin. Depuis avril 2009, il est pâturé par 5 bœufs de race nantaise.

Il comportait initialement (avant 2009) une végétation de type roselière mixte à *Glyceria maxima* et *Phalaris arundinacea*, où cette dernière espèce était cependant dominante. Peu à peu *Phalaris arundinacea* a régressé sous l'impact du pâturage équin alors que parallèlement *Glyceria maxima* a lentement progressé pour finalement occuper massivement l'ensemble du transect.

Depuis 2010, on constate une très nette régression de *Glyceria maxima* grâce à l'action des bœufs nantais. L'ouverture du milieu s'accompagne ici par le développement massif d'une annuelle : *Polygonum hydropiper*.

La régression de *Glyceria maxima* a permis une discrète recolonisation du transect par *Phalaris arundinacea*.

### Suivi d'*Orchis laxiflora*.

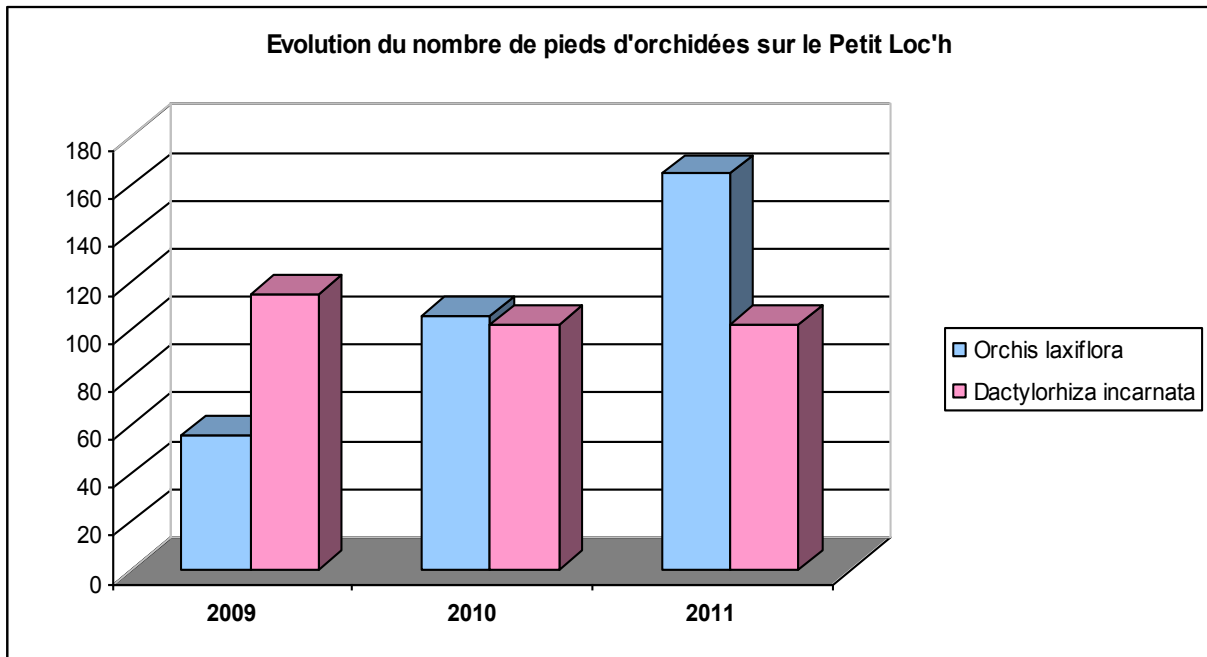
Ce suivi, mis en place en 2009, a été reconduit en 2011 mais uniquement sur le Petit Loc'h. En effet, la précocité de la floraison n'a pas permis d'organiser le suivi sur l'ensemble de la réserve, mais uniquement sur le Petit Loc'h, parce que d'une surface plus modeste.

Les résultats de ces comptages sont intéressants car ils montrent le bon état de conservation des deux principales espèces d'orchidées présentes : *Orchis laxiflora* et *Dactylorhiza incarnata*. La mise en exclos hivernal et printanier de la principale station a probablement joué ici un rôle important.

Tableau : nombre de pieds d'orchidées comptabilisés

| Zone        | Espèces                       | 2009 | 2010 | 2011 |
|-------------|-------------------------------|------|------|------|
| Grand Loc'h | <i>Orchis laxiflora</i>       | 1934 | 3322 |      |
|             | <i>Dactylorhiza incarnata</i> | 0    | 2    |      |
| Petit Loc'h | <i>Orchis laxiflora</i>       | 56   | 106  | 165  |
|             | <i>Dactylorhiza incarnata</i> | 115  | 102  | 102  |





## 2.2 Les suivis ornithologiques

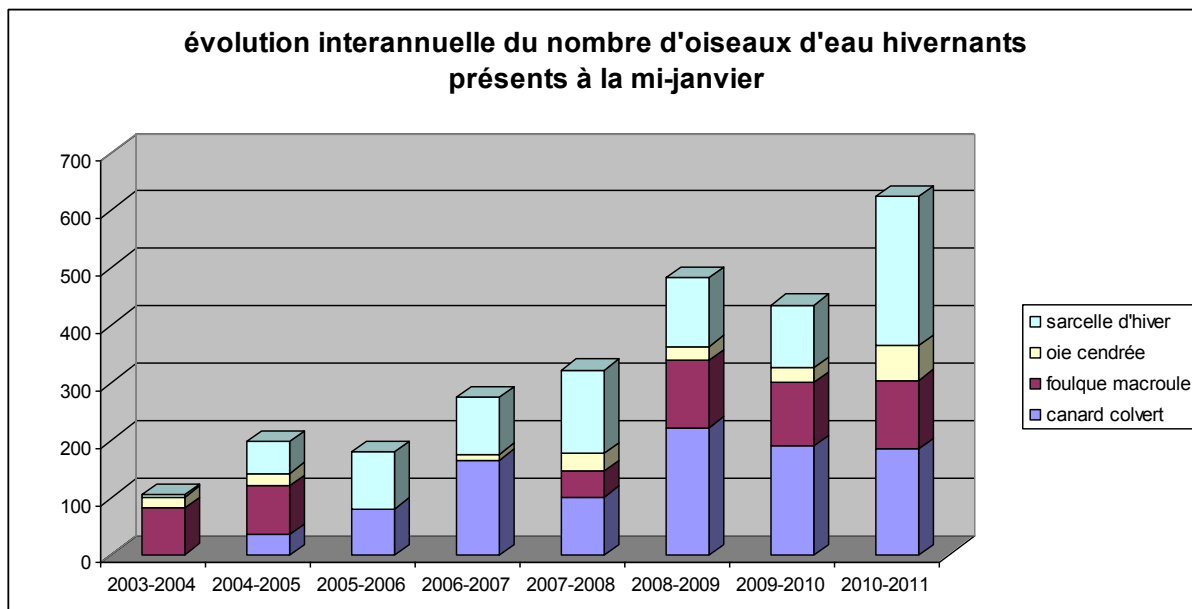
### 2.2.1 suivis « oiseaux d'eau hivernants »

Les comptages hivernaux des anatidés et foulques sont effectués dans le cadre du réseau national « Oiseaux d'eau zone humide » (OEZH) de l'ONCFS / Fédérations des chasseurs. Ils sont mis en œuvre une fois par mois, aux environs du 15, d'octobre à mars.

Afin d'apprécier l'évolution interannuelle de l'hivernage des oiseaux sur la réserve, nous retenons le comptage de la mi-janvier, période située au cœur de l'hivernage des espèces.

Les principales espèces d'anatidés observées sur la réserve sont le canard colvert, la sarcelle d'hiver, l'oie cendrée, la bernache du Canada et la foulque macroule, d'autres espèces pouvant être notées comme le canard souchet, le canard siffleur. Toutefois, ces espèces ne sont représentées que par quelques individus.

Nous observons à la mi-janvier de cet hiver 2010/2011 une augmentation assez sensible des effectifs hivernants, peut-être en raison de l'hiver rigoureux dans le nord-est de la France (neige en décembre 2010). L'effet « réserve » semble toujours favoriser l'effectif d'hivernants.

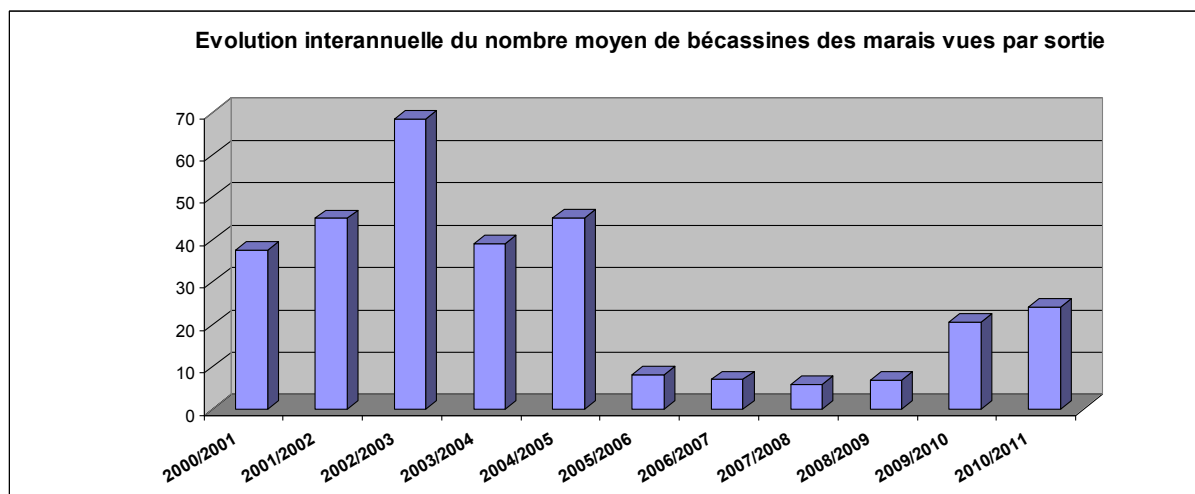


### 2.2.2 Indices d'abondance « bécassine des marais ».

Nous avons maintenu au cours de cet hiver 2010/2011 la pression d'observation sur les bécassines des marais en hivernage.

La méthode utilisée consiste à parcourir, tous les 15 jours, d'octobre à mars, le même circuit, à pied, et d'y noter toute bécassine observée. Ces observations continues permettent d'obtenir un indice d'abondance annuelle correspondant au nombre moyen de bécassines observées par sortie. Pour cet hiver 2010/2011, et pour la seconde année, les effectifs hivernants semblent en augmentation.

La densité de bécassines en hivernage sur le Loc'h reste toutefois à un niveau inférieur aux 5 premières années du suivi.



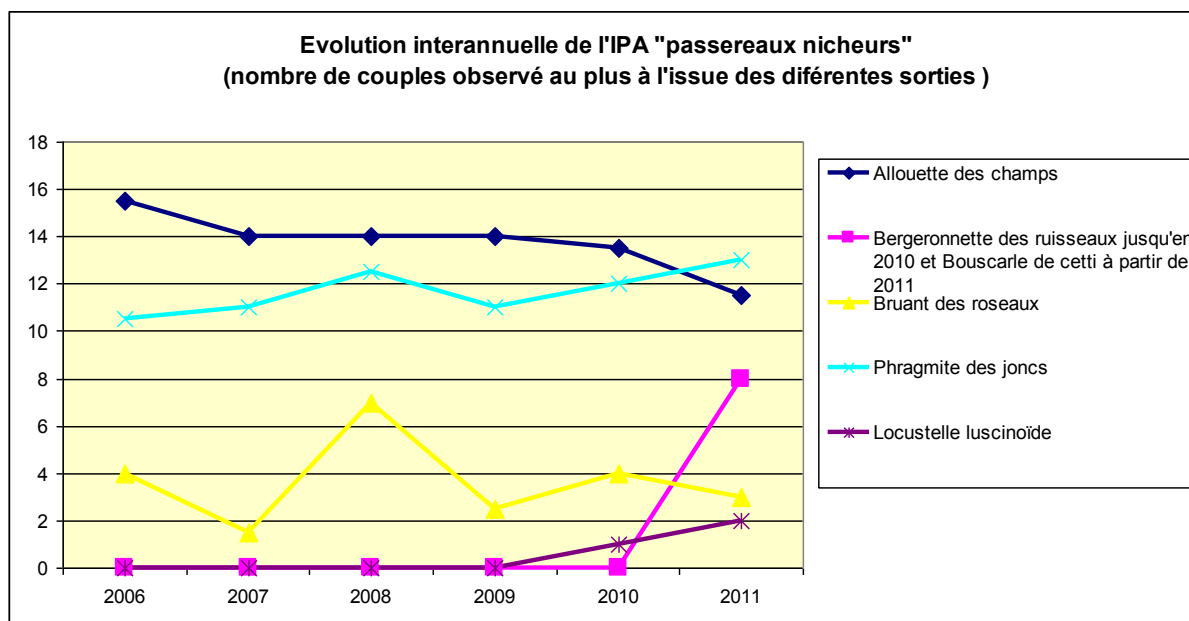
### 2.2.3 Indices ponctuel d'abondance « passereaux ».

Les sorties réalisées au cours du printemps 2011 l'ont été dans les conditions fixées par le protocole de suivi : 4 sorties dans les 3 heures suivant le lever du soleil sur 7 points préalablement définis, au cours des mois de mai et juin, par beau temps, 15 minutes d'écoute par point, 1 oiseau vu =  $\frac{1}{2}$  couple, oiseau construisant un nid/jeunes + adultes/mâle chantant = 1 couple.

L'indice d'abondance du moment, pour une espèce donnée, correspond au nombre de couples le plus important noté au cours des différentes sorties.

La nouveauté de cette année est le choix de ne plus retenir la bergeronnette des ruisseaux dans la liste des espèces à suivre. En effet, cette espèce n'étant pas observée sur le site depuis plusieurs années, nous avons choisi d'en suivre une autre, inféodée à cet ensemble marais/bocage : la bouscarle de cetti. Celle-ci, compte tenu de son caractère plus sédentaire, pourra être un bon indicateur de la pertinence du programme de gestion du milieu.

Les observations effectuées ce printemps montrent une situation plutôt satisfaisante pour la plupart des espèces, hormis toutefois pour l'alouette des champs dont les effectifs reproducteurs semblent vouloir décliner.



### 2.2.4 Opération de baguage des passereaux paludicoles/Phragmite aquatique.

Cette intervention a été organisée les 8 et 9 août 2011 dans le but de préparer l'opération « Phragmite aquatique », plus ambitieuse, prévue au cours de l'année 2012 dans le cadre du plan national d'actions (cartographie des habitats favorables à l'espèce en migration, baguage sur les sites de



haltes migratoires, intégration de l'espèce dans le plan de gestion). Ce plan d'action est piloté par Bretagne Vivante.

La première recherche de la présence de l'oiseau avait été effectuée au cours de l'été 2002, dans le sud de la réserve, mais n'avait pas permis d'y vérifier sa présence.

En 2008, une seconde opération, cette fois à l'est du site, réalisée tardivement (2<sup>ième</sup> quinzaine de septembre) comparativement au cycle migratoire de l'oiseau, permet néanmoins de constater sa présence (1 individu capturé).

Ici, en 2011, un oiseau a été capturé, cette fois un peu avant le pic migratoire de la mi-août. Les filets (3x36 mètres) avaient été posés à l'ouest de la réserve dans une zone offrant les habitats préférés du Phragmite aquatique : succession de roselières hautes et de roselières basses légèrement inondées.

Compte tenu de ces observations, nous pouvons considérer que la réserve du Loc'h fait partie du réseau des marais littoraux bretons fréquentés lors du déroulement de la migration postnuptiale du Phragmite aquatique, espèce particulièrement menacée en Europe. L'intérêt de la RNR pour le Phragmite aquatique sera précisé avec le baguage programmé en août 2012.

Tableau I : détail des captures réalisées les 8 et 9 août 2011.

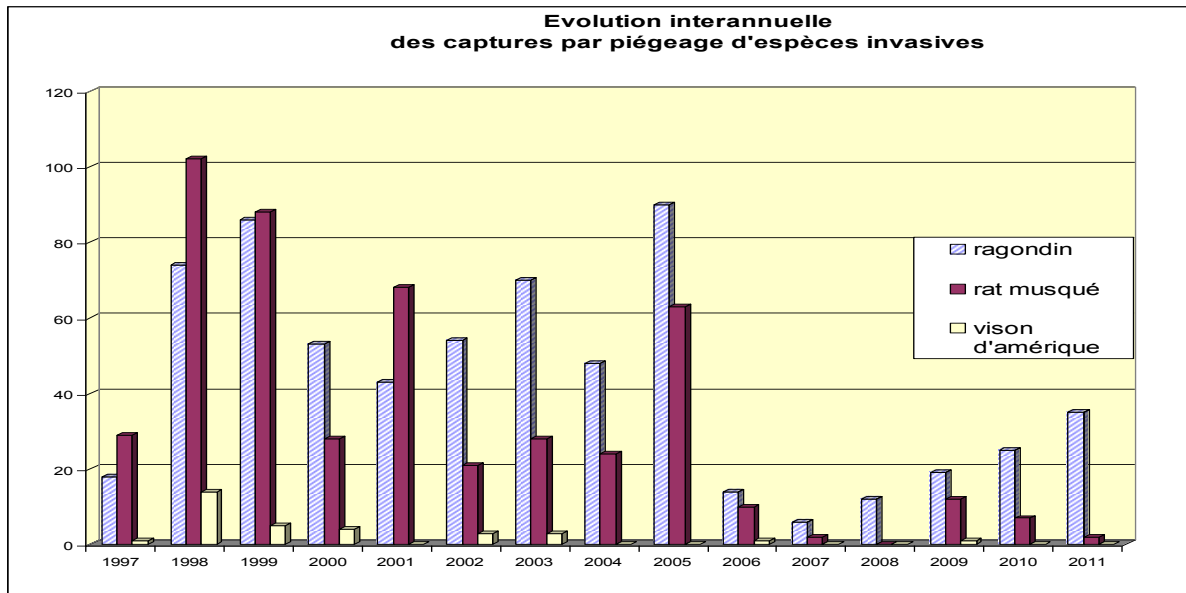
| <b>Espèces</b>              | <b>Nombre d'individus bagués</b> |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Grive musicienne            | 1                                |
| Phragmite des joncs         | 34                               |
| Phragmite aquatique         | 1                                |
| Bouscarle de cetti          | 2                                |
| Mésange bleue               | 3                                |
| Fauvette grisette           | 1                                |
| Rousserole effarvate        | 11                               |
| Gorge bleue                 | 1                                |
| Tarier pâtre                | 1                                |
| Locustelle tachetée         | 1                                |
| Rouge gorge                 | 1                                |
| Fauvette des jardins        | 2                                |
| Pouillot véloce             | 2                                |
| Pouillot fitis              | 1                                |
| <b>14 espèces capturées</b> | <b>62 individus bagués</b>       |

### 2.3 Piégeage des espèces animales invasives

Les ragondins, rats musqués et visons d'Amérique font depuis plusieurs années l'objet d'opération de piégeage, l'objectif étant de limiter leur développement sur la réserve et, par voie de conséquence, leur dispersion vers l'extérieur du site. Nous participons ainsi à l'effort collectif mis en œuvre par la FEMODEC

(Fédération MOrbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) dans le cadre de la lutte collective fixée par arrêté préfectoral en 1995.

La pression de piégeage étant similaire d'une année sur l'autre (20 boîtes posées pendant 35 jours consécutifs), nous avons là des éléments permettant d'apprécier l'évolution interannuelle des populations, et notamment celle des ragondins.



Avec 35 ragondins capturés cet hiver 2010/2011, et comparativement aux prélèvements antérieurs, la population semble être dans une phase d'augmentation. Aussi, et pour infléchir cette tendance, la prochaine campagne de piégeage devra prévoir une durée et/ou un nombre de pièges supplémentaire. Les effectifs des populations de rats musqués et visons d'Amérique, quant à eux, sont maintenus à un niveau bas et acceptable.

## 2.4 Batraciens et reptiles.

Dans le cadre du lancement d'un « contrat nature reptiles et amphibiens de Bretagne » en 2008 par Bretagne vivante et Vivarmor nature, nous avons remis en place sur la réserve le suivi de ces espèces. Ce contrat nature visait d'une part à actualiser l'atlas régional de répartition des espèces d'amphibiens et de reptiles et, d'autre part, à mettre en place des suivis sur des sites témoins. Ainsi avons-nous souhaité intégrer ce réseau de sites témoins et mettre en œuvre dès 2009 un protocole de suivi :

### - Suivi « reptiles »

La méthode d'échantillonnage mise en place consiste à visiter une lisière d'une longueur de 500 mètres au nord de la réserve, lisière sur laquelle tous les 50 mètres a été placé une plaque-refuge noire caoutchoutée d'une surface de l'ordre de 0,5 m<sup>2</sup>. Ces 11 plaques peuvent être utilisées par les reptiles pour

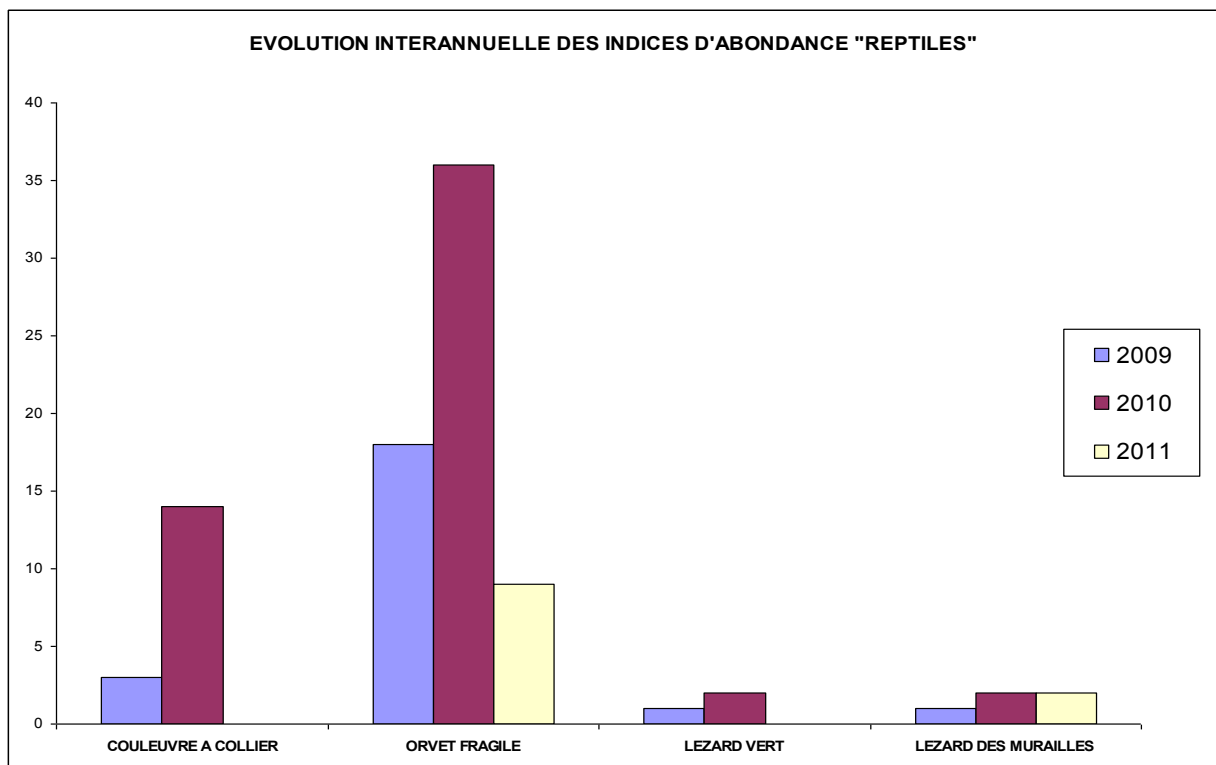
thermoréguler, soit par exposition directe au rayonnement solaire, soit en utilisant la chaleur accumulée sous la plaque. Un minimum de 6 sorties est à programmer par an dans des conditions d'observation optimales : deux visites en avril, deux en mai et deux en juin.

Au cours de chaque prospection sont notés : la date, le créneau horaire d'observation, les conditions météorologiques, et pour chaque espèce le nombre d'individus par plaque. Toutes ces observations sont consignées sur un bordereau standard.

Le tableau ci-dessous, ainsi que son illustration graphique, présente le nombre maximal d'individus observés sous les 11 plaques au cours des sorties effectuées en 2011, et ceci comparativement aux données de 2009 et 2010 :

Tableau : nombre d'individus observé au plus lors des sorties.

| ANNEES      | COULEUVRE A COLLIER | ORVET FRAGILE | LEZARD VERT | LEZARD DES MURAILLES |
|-------------|---------------------|---------------|-------------|----------------------|
| <b>2009</b> | 3                   | 18            | 1           | 1                    |
| <b>2010</b> | 14                  | 36            | 2           | 2                    |
| <b>2011</b> | 0                   | 9             | 0           | 2                    |



Le nombre d'observations réalisé au cours du printemps 2011 est particulièrement faible et est très probablement à mettre en relation avec les conditions météorologiques du moment. En effet, ce printemps a été particulièrement sec et chaud, ce dernier paramètre ayant peut être incité les reptiles à fuir les plaques d'observation.

- Suivi « amphibiens »

4 espèces et un groupe d'espèces sont prioritairement suivis sur la réserve dans le cadre de l'opération « Site témoin » : la grenouille agile, le crapaud calamite, le pélodyte ponctué, la rainette verte et le groupe « grenouilles vertes ».

Le principe du suivi consiste à comptabiliser de jour ou de nuit sur un itinéraire préalablement validé avec Bretagne vivante, et au moment de leur reproduction, les individus des espèces suivantes : le crapaud calamite, le pélodyte ponctué, la rainette verte et les grenouilles vertes.

En ce qui concerne la grenouille agile, c'est le suivi des pontes qui est effectué.

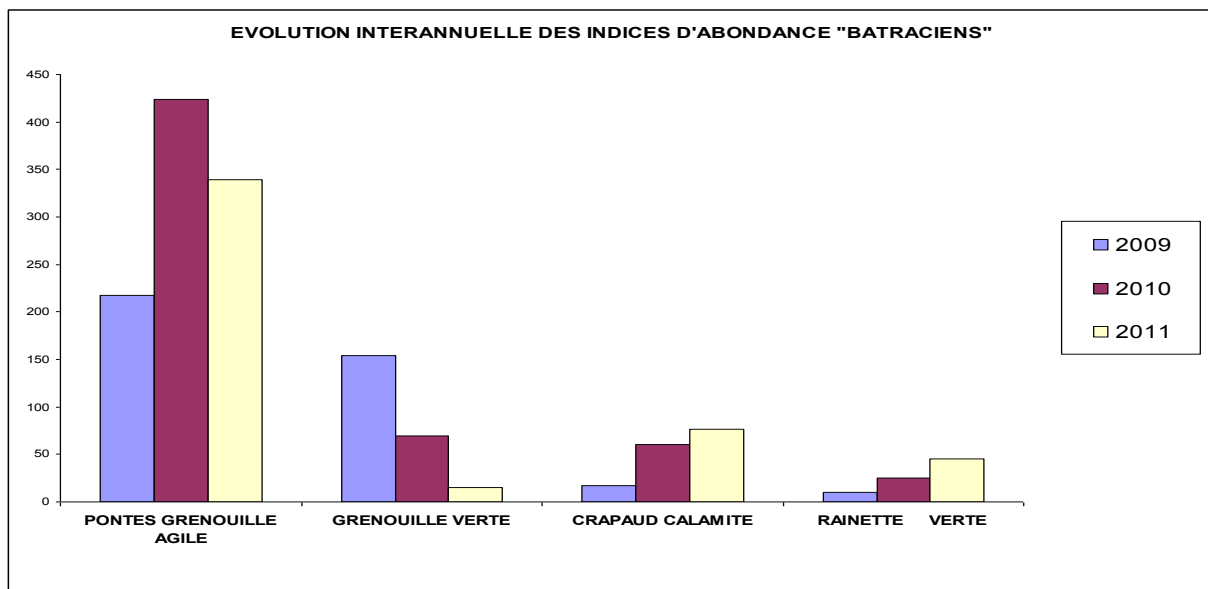
Compte tenu de l'étalement dans le temps de leur reproduction respective, les sorties sont programmées comme suit :

- la grenouille agile : 3 sorties nocturnes en février, sur 2 mares ;
- le crapaud calamite et le pélodyte ponctué : 3 sorties nocturnes fin mars/début avril, sur un réseau de 3 fossés ;
- la rainette verte : 2 sorties nocturnes fin avril/début mai, sur 1 mare ;
- les grenouilles vertes : 3 sorties diurnes en juin, sur 2 mares et un tronçon de canal ;

Les observations réalisées au cours de ces 10 sorties sont consignées sur une fiche de terrain standardisée (jour, heure, température, météo, nombre d'individus, nombre de pontes).

Les tableaux et graphiques suivants rapportent pour chaque espèce le nombre maximal d'individus, ou pontes dans le cas de la grenouille agile, ayant été observés au fil des différentes sorties réalisées :

| ANNEES | PONTES GRENOUILLE AGILE | GRENOUILLE VERTE | CRAPAUD CALAMITE | RAINETTE VERTE |
|--------|-------------------------|------------------|------------------|----------------|
| 2009   | 217                     | 154              | 17               | 10             |
| 2010   | 424                     | 69               | 60               | 25             |
| 2011   | 339                     | 15               | 77               | 45             |



La situation de la grenouille agile (malgré la légère diminution du nombre de pontes), du crapaud calamite et de la rainette verte est satisfaisante.

Celle des grenouilles vertes pourrait être inquiétante, mais la situation de l'an passé n'ayant pas évolué (le curage du canal concerné par le suivi n'a pas été réalisé en 2010 comme prévu), la population ne s'est pas réinstallée sur ce tronçon envahi par la Grande glycérie (*Glyceria maxima*). L'opération de curage a été effectuée cet automne 2011 et il sera très intéressant de vérifier la réaction des grenouilles vertes à cet aménagement.

Rappelons ici que, suite à l'étude génétique de cette population de grenouilles vertes réalisée 2008 et 2009 en collaboration avec la faculté d'Angers, nous avons mis en évidence la présence de la grenouille de Lesson, espèce indigène, et qu'à ce titre la réserve du Loc'h était un site prioritaire pour l'espèce.

## 2.5 Inventaire « Bretagne vivante » odonates et lépidoptères.

Afin de réaliser le recensement d'insectes, et plus particulièrement d'odonates et de lépidoptères, la section de Lorient de « Bretagne Vivante » a sollicité auprès du gestionnaire l'autorisation d'accéder à la réserve, autorisation qui lui a été accordée.

Ces inventaires étaient réalisés dans le cadre de l'instruction d'atlas visant à cartographier la répartition régionale des espèces. A ce jour, aucun résultat ne nous a été transmis.

## 2.6 Mise en place du suivi « Agrion de mercure ».

L'Agrion de mercure (*Coenagrion mercurial*) est une petite libellule affectionnant particulièrement les sources, ruisseaux et fossés non pollués, exposés au soleil et riches en





végétation. Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la directive européenne 92-43 (dite directive Habitat), protégée en France et considérée comme rare en Bretagne. Sa larve, très sensible à la charge organique des cours d'eau, fait de cette espèce un indicateur potentiel de la teneur en nitrate.

Aussi, et en collaboration avec le GREZIA (Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains), avons-nous mis en place un suivi de l'espèce dont le principal objectif est de recueillir des données permettant de comparer les fluctuations de l'abondance relative à cette population.

Ce suivi, qui débutera en 2012, consistera à parcourir 4 transects, de 100 mètres de longueur chacun, sur lesquels seront dénombrés les mâles adultes, les femelles étant difficiles à identifier.

Cette opération a fait l'objet d'une autorisation de capture et de relâcher auprès de la D.D.T.M. du Morbihan en date du 02 novembre 2011 et valable jusqu'au 30 décembre 2014.

## 2.7 Suivi d'espèces d'oiseaux marqués.

Différentes techniques de marquages, les unes plus sophistiquées que les autres, permettent de suivre, dans le temps et dans l'espace, de très nombreuses espèces animales (invertébrés, poissons, mammifères, oiseaux...).

Sur la réserve du Loc'h, nous mettons en œuvre la technique la plus ancienne mais aussi la plus utilisée (le baguage) sur passereaux et bécassines.

Deux observations intéressantes ont été faites cette année : l'une sur une bécassine des marais, la seconde sur une oie cendrée.

Bécassine des marais : cet oiseau avait été bagué sur la réserve le 31/10/2003 et a été repris à la chasse non loin de là (près du village de Troverne, soit environ 6 kilomètres) 7 ans plus tard, le 17/11/2010. Nous vérifions ainsi, une fois de plus, la fidélité des oiseaux migrateurs à leur lieu d'hivernage.

Oie cendrée : depuis quelques années, nous accueillons sur la réserve quelques oies cendrées (près d'une quarantaine en décembre 2011), ce qui, pour l'ouest de la France, est assez original. Nous avons pu observer parmi celles-ci, à partir de la deuxième quinzaine de novembre, un individu porteur d'un collier, tel que sur la photo ci-après.

Pour l'oie qui nous concerne, les caractéristiques de son collier sont les suivantes : fond bleu, inscriptions « B N 7 » blanches. D'après Vincent Schricke (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), coordinateur français de ce programme de marquage, et dans l'attente d'informations plus précises, cet oiseau aurait été marqué en Norvège, en juillet 2011. Des précisions restent effectivement à apporter : lieu et dates précis du marquage, âge de l'oiseau, etc.



### 3. Sensibilisation à l'environnement.

#### 3.1 Actions de communication.



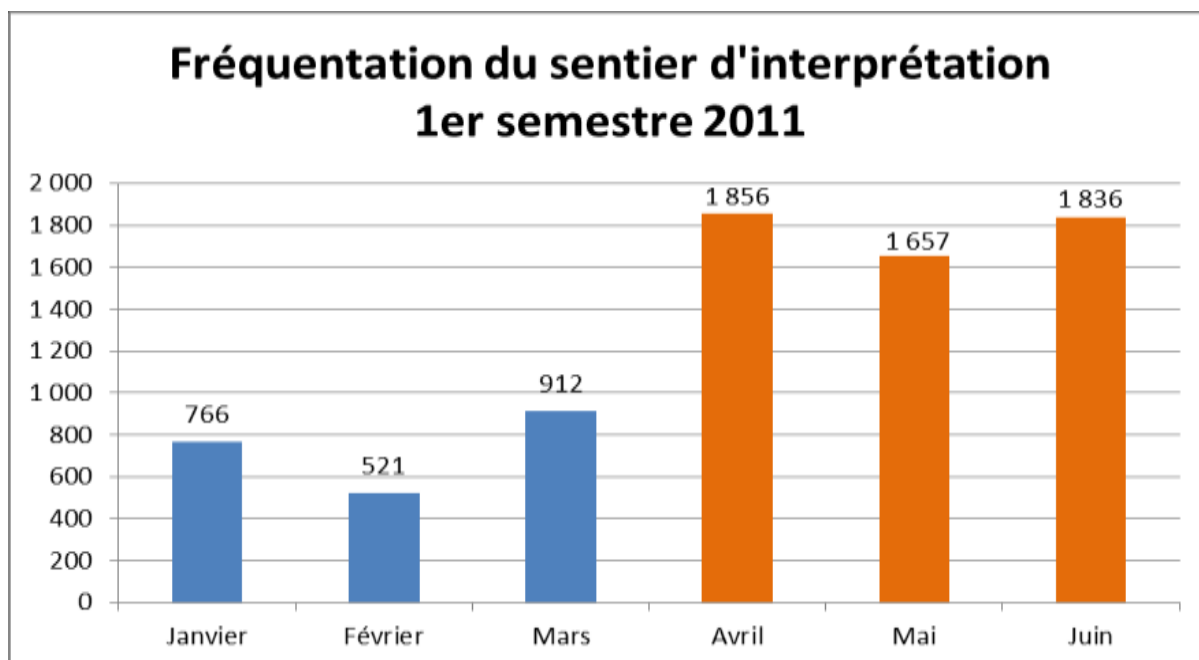
Les activités d'animation sont proposées par divers moyens :

- dans le magazine du Pays de Lorient;
- dans « balades nature - la biodiversité du Mont Saint Michel à l'Adour », de Bernard Rio, RANDO éditions,
- par courrier directement aux écoles primaires du département et de la circonscription de Quimperlé,
- par courrier aux centres de loisirs du département,
- par la presse locale en ce qui concerne les animations ponctuelles,
- dans une nouvelle plaquette relative au sentier d'interprétation, plaquette mise en forme et financée par le Conseil Général. Celle-ci est disponible en mairie et à l'office du tourisme de Guidel,

#### 3.2 Aménagement du sentier d'interprétation.

Le sentier périphérique à la réserve est long d'environ 8 kilomètres. Jusqu'à cette année 2011, il était jalonné de simples bornes numérotées permettant aux personnes disposant de la plaquette ad hoc (disponible à l'office du tourisme) d'obtenir des informations sur l'histoire du site, sa gestion, les espèces animales et végétales observables, etc. Ce système ne nous paraissant pas idéal, et les structures s'étant dégradée avec le temps, nous avons proposé que ces mêmes informations, extraites de cette plaquette, soient présentées sous forme de panneaux tout au long du sentier. Ainsi, 13 panneaux agrémentent le sentier aujourd'hui, d'autres sujets restant à présenter comme par exemple la géologie du site.

Le Conseil Général du Morbihan a placé une borne au niveau de la passerelle de Cosquer. Cette borne enregistre le passage de chaque randonneur. Les six premiers mois de l'année 2011 sont présentés dans la figure ci-dessous :



La fréquentation du sentier en avril mai et juin est largement supérieure aux trois premiers mois de l'année. La fréquentation du sentier pendant les vacances scolaires (d'hiver ou de printemps) est supérieure au reste du mois dans lequel elles se situent. Avec les beaux jours du printemps, le sentier est certainement plus utilisé.

De plus, 3 jours à très forte fréquentation expliquent les données des mois de juin et avril.

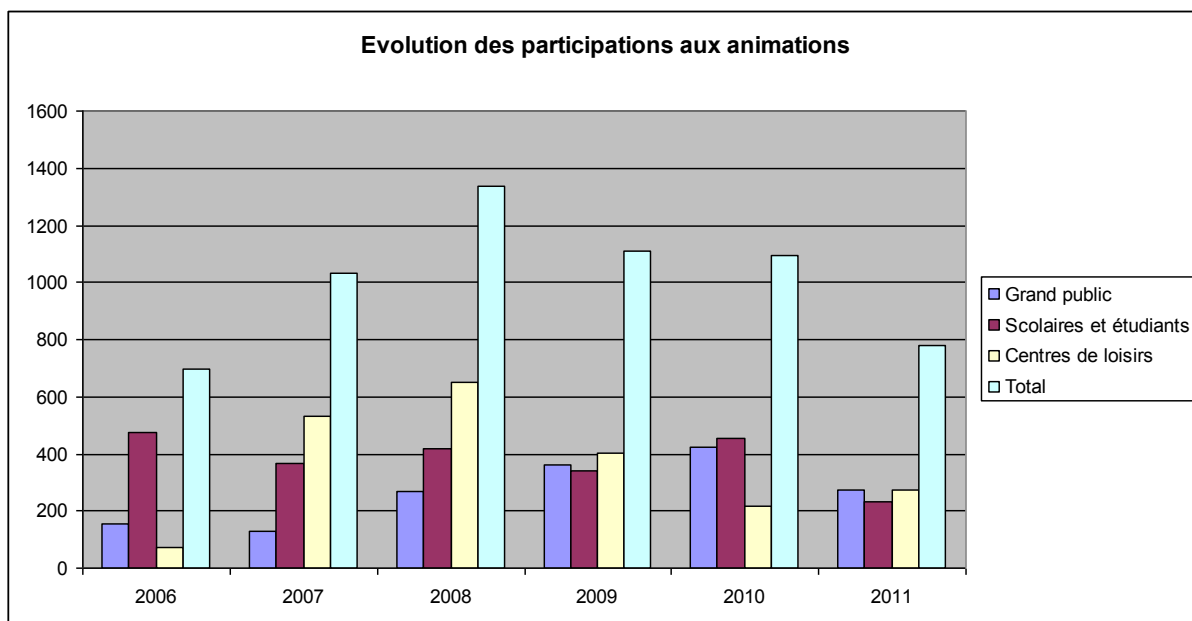
|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| jeudi 14 avril 2011   | 306 personnes |
| dimanche 19 juin 2011 | 303 personnes |
| dimanche 26 juin 2011 | 670 personnes |

L'appréciation de la fréquentation du sentier sera complète quand nous disposerons des données de l'éco-compteur pour le deuxième semestre 2011.

### 3.3 Bilan des animations.

La figure présentée ci-dessous montre une diminution du nombre de personnes, toutes catégories confondues, aux animations.

Notons ici toutefois que 4 animations (1 groupe d'adultes, 3 centres de loisirs) ont été annulées au cours de l'été pour des raisons météorologiques, des annulations représentant plus d'une centaine de personnes.



## Bilan financier

Le bilan financier ci après est composé d'un bilan global pour l'année 2011 des dépenses réalisées sur la RNR. Ces dépenses sont réparties selon les thèmes fixés par le plan de gestion, à savoir : les travaux d'entretien (TE), les suivis scientifiques et études (SE), la pédagogie et l'information (PI), le suivi administratif (AD), le secrétariat l'administration générale et réunion, ainsi que les frais de fonctionnement.

Ces dépenses sont ensuite réparties entre les partenaires de la réserve.

Le bilan détaillé avec l'ensemble des factures correspondantes complètent ce bilan financier pour l'année 2011.